



Comme tous les ans, ce CSA vient clore une période intense de dialogue social autour de la carte scolaire et de la préparation de rentrée à toutes les échelles de l'académie. La FSU y prend toute sa part pour porter la parole des personnels qui vivent forcément difficilement les mesures d'austérité imposées et ont pu le faire savoir à l'occasion de plusieurs mobilisations. Sans surprise au regard du budget présenté en janvier, la préparation de rentrée dans le second degré fait ainsi apparaître un solde de près 130 suppressions de postes dans les collèges et les lycées qui se traduisent par plus d'une trentaine de mesures de cartes scolaires pour les collègues de l'académie, auxquels s'ajoutent de nombreux compléments de service qui vont amener à une détérioration des conditions d'exercice des collègues.

Chacun sait pourtant que le levier principal d'amélioration des conditions de travail et d'enseignement est le nombre d'élève par classe : la baisse démographique doit être l'occasion d'améliorer la situation dans l'académie. Ce n'est malheureusement pas le cas alors qu'il manque 1200 emplois d'enseignants dans le 2nd degré pour retrouver les taux d'encadrement d'il y a 20 ans...

Lors de sa prise de fonction, M. Geffray parlait d'une moyenne de 21 élèves par classe dans le premier degré, moyenne qui rappelons-le, reste supérieure à celle des pays de l'OCDE. Dans l'académie quand les moyennes tombent à 21 élèves par classe dans les écoles primaires, c'est généralement le signal d'une fermeture de classe. Il faut le dire et il faudrait l'entendre, ce sont les personnels qui tiennent l'école à bout de bras mais à quel prix ! Sans une réduction significative du nombre d'élèves par classe, il devient illusoire de répondre à la diversité et à la complexité croissantes des besoins des élèves, les EDEC, les EBEP, les ETOP les élèves TDAH, les TND). Dans ces conditions, retrouver la sérénité indispensable au bon fonctionnement des apprentissages relève du défi, et l'ambition d'une école réellement inclusive pour tous est illusoire.

Le choix qui est fait est celui d'une gestion de la pénurie, en attribuant prioritairement des moyens aux établissements les plus défavorisés. Personne ne le conteste, pas plus que les efforts notables effectués en faveur des langues régionales, mais cela conduit à dégrader encore la situation dans les autres écoles et établissements, alors même que la difficulté scolaire s'enkyste parfois et que le climat scolaire se dégrade, sans que des solutions puissent être proposées aux élèves.

La démarche des « collègues en progrès » qui se superpose à celle de l'éducation prioritaire mais sur des critères opaques ne favorise pas ni la lisibilité ni l'efficacité des politiques publiques. Sans investissement à la hauteur des enjeux, elle apparaît comme verticale et descendante. A rebours de la volonté affichée, elle est parfois vécue comme une nouvelle imposition de « bonnes pratiques » qu'il conviendrait d'appliquer, sous la conduite et le contrôle des inspecteurs diligentés sur place. Un pansement sur une jambe de bois.

De la même manière, le ministre E. Geffray, a choisi de venir passer quelques heures au collège de Montfort, le jour de la publication des « indicateurs de valeur ajoutée des établissements ». Pourtant, chacun sait que ces indicateurs servent tous les ans à établir, dans la presse, des classements d'établissements. Ils contribuent ainsi surtout à assurer une publicité gratuite au réseau privé catholique dont les pratiques ségrégatives sont pourtant connues et documentées, particulièrement dans les lycées généraux.

Puisque, quoi qu'il en dise, le ministre aime manifestement beaucoup les classements, il est venu au lendemain de l'annonce de la création d'un « concours général des collèges ». Ce n'est ni le lieu ni le moment pour lister les nombreuses questions que pose cette annonce très « IIIème République » du ministre, on notera simplement qu'on retrouve ici, sous une nouvelle forme, la volonté, somme toute très macroniste, de valoriser les meilleurs et de réduire ou de limiter les moyens pour soutenir les plus fragiles.

Si ce CSA vient clore la séquence de répartition des moyens, il ouvre la période consacrée à l'aspect RH avec les questions relatives au mouvement. Là aussi, la FSU, dans le cadre défini par la loi TFP que nous continuons à contester, entend jouer tout son rôle.

La FSU se félicite de la qualité des échanges dans les différents groupes de travail préalables à ce CSA. La FSU remercie l'ensemble des personnels qui y ont contribué pour la précision et la qualité des documents fournis et qui permettent, au-delà des désaccords, des échanges appliqués et sérieux sur l'organisation du service public d'éducation nationale.

Nous pouvons nous réjouir que sur les 100 ETP créés grâce au plan santé mentale, l'académie se voit attribuer 3 ETP infirmiers et 4 ETP d'ASS, mais nous regrettons qu'aucun GT ne se soit tenu sur la répartition des postes d'AS et que nous n'ayons à cette heure aucune information sur la répartition des postes d'infirmières.

Concernant les filières administratives et techniques, la FSU souligne que si les mesures d'ajustements de la répartition des emplois pour la rentrée prochaine n'ont pas soulevé de sujet majeur de dissensus, il n'en reste pas moins que l'insuffisance de moyens reste chronique et touche aujourd'hui nombre d'établissements, à commencer par les plus petits et ceux soumis aux pressions nouvelles liées au déploiement d'Op@le.

Nous regrettons, en revanche, dans le second degré, l'absence de dialogue véritable sur plusieurs points relatifs au « parcours agent ». Ainsi, la question des postes spécifiques à complément de service supprimés unilatéralement à la veille du mouvement l'an passé. Contrairement aux engagements qui avaient été pris dans ce CSA en mars 2025, aucun GT ne s'est tenu malgré nos demandes. Une information nous a été adressée le 16 décembre et les représentants des personnels ont été placés devant le fait accompli, sans qu'ils puissent jouer leur rôle et, ce qui est plus fâcheux pour les personnels, sans que toutes les conséquences des décisions prises n'aient manifestement été envisagées.

Si nous saluons le travail important effectué par la DPE dans la période et la disponibilité des adjointes de division et des chef-fes de bureau, nous renouvelons par ailleurs notre demande d'un échange préalable à la diffusion de la circulaire du mouvement intra pour assurer un regard partagé et une bonne compréhension des logiques d'affectation, en particulier pour les collègues entrants, dans un contexte où les suppressions de postes sont nombreuses et les situations individuelles des collègues de plus en plus complexes.

De même, sur les carrières où nos interrogations sur les procédures de promotion de grade, exprimées en GT, restent entières. Pour la FSU, une revalorisation des salaires est indispensable pour maintenir l'attractivité de nos métiers, en particulier pour les plus précaires. L'augmentation prévisible du SMIC au 1^{er} juillet risque d'engloutir quelques échelons de plus en catégories C et B, effaçant davantage les déroulements de carrière, paupérisant un peu plus nombre de nos collègues des filières administratives et techniques. La FSU restera mobilisée pour obtenir des engagements dans les échéances à venir. Dans l'immédiat, avec le maintien du gel du point d'indice, l'avancement et les promotions sont la seule perspective d'amélioration salariale, la transparence est d'autant plus nécessaire pour les collègues concernés. Le flou organisé par le principe des LDG, leur respect perçu comme aléatoire, nécessitent pour la FSU d'en finir avec l'opacité qui entoure la mise en œuvre des politiques de promotion. Elle rappelle l'intérêt de l'établissement de barèmes pour l'établissement de chaque tableau d'avancement. A défaut et

dans l'immédiat, la FSU demande le respect strict des critères de départage inscrits aux LDG. Pour la promotion à la classe exceptionnelle, l'ajout d'un critère académique de « représentativité disciplinaire » n'a pas lieu d'être. C'est le contraire de l'équité car cela conduit à promouvoir des collègues plus jeunes, sans que les collègues ne bénéficient pour les années suivantes d'un réel gain indiciaire, à rebours des objectifs affichés.

Pour finir, les incertitudes sont importantes sur les conséquences de la réforme de la formation initiale.

La FSU tient à dénoncer la manière dont s'est passé l'épreuve du CRPE L3 qui s'est tenue jeudi 2 avril matin. L'ouverture des portes a eu lieu 50 minutes après l'heure annoncée, les candidates et les candidats ont dû attendre ces 50 minutes sous la pluie et sont entré.es trempé.es pour réaliser leur épreuve qui a commencé avec une demi-heure de retard !

Même si tout n'est pas calé, nous attendons aujourd'hui de premiers éclaircissements car c'est bien dans notre capacité à former et à recruter de nouveaux collègues désireux de faire vivre le service public et laïc d'éducation nationale que se joue l'avenir de notre système éducatif.